



Le Fonds Vert accélère la transition écologique dans les territoires: découvrez les premiers lauréats en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'urgence du dérèglement climatique et les menaces sur notre biodiversité rendent indispensable une planification écologique ambitieuse, dans tous les domaines, qui nous permette d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés: la restauration de la biodiversité d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces ambitions demandent la mobilisation de toutes et tous, dans tous les territoires.

C'est pourquoi, avec le Fonds vert, nous avons voulu doter notre pays d'un dispositif pour soutenir les projets des collectivités et des élus locaux, en faveur de la transition écologique.

Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités.

Depuis la rénovation de l'éclairage public à celles d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation de friche: le Fonds vert soutient des projets concrets, portés par les élus locaux, adaptés aux besoins et aux particularités de leur territoire.

Grâce à ces projets, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, et nos collectivités peuvent réaliser des économies.

Je tiens à saluer la qualité et la variété des très nombreux dossiers de candidature reçus, venus de toute la France, qui témoignent d'une ambition écologique profondément ancrée dans nos territoires.

Les dérèglements environnementaux imposent des réponses concrètes, rapides, tangibles, au-delà des clivages. C'est ce que nous demandent nos compatriotes. C'est ce que le Fonds vert permet.

Alors que la planification écologique se déploie, nous devons continuer à accélérer et amplifier notre action. Et avec les collectivités, c'est ensemble que nous relèverons le défi face à nous!»

> Élisabeth Borne, Première ministre



En Outre-mer, en métropole, partout en France, nous faisons face aux conséquences du dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, le recul du trait de côte, ou encore la baisse de la biodiversité, nécessitent que nous accélérions notre transition écologique, dans tous les territoires.

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique d'atténuer partout notre empreinte écologique, pour en limiter la progression. Mais cela suppose aussi de s'adapter, déjà, au mieux, à ses effets inévitables, pour assurer la protection et la résilience de notre société, de ses infrastructures et des populations.

Le Fonds vert, annoncé par la Première ministre en août dernier, est un outil décisif pour y parvenir, avec son montant inédit de deux milliards d'euros, et son mode de fonctionnement novateur. Deux mois après l'ouverture des formulaires, les résultats sont impressionnants.

Car si le réchauffement climatique est une réalité pour tous, chaque territoire y est confronté de manière unique.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une attribution différenciée, où tout part des initiatives portées par les élus locaux, qui se sont emparés de longue date des enjeux de transition écologique. Au plus près des réalités du terrain et des besoins de nos concitoyens, ils sont les fers de lance de notre lutte commune contre le réchauffement climatique, comme en témoigne le nombre et l'ambition des projets qui ont été reçus. Je tiens à les remercier de leur engagement exemplaire, au service de tous les Français. L'Etat se doit d'être présent à leurs côtés, et nous ne cesserons de les accompagner tout au long de la mise en œuvre de leurs projets. »

**Christophe Béchu,** ministre de la Transition écologique et

de la Cohésion des territoires

## Les chiffres clés' Provence-Alpes-Côte d'Azur



427 Le nombre de dossiers déposés

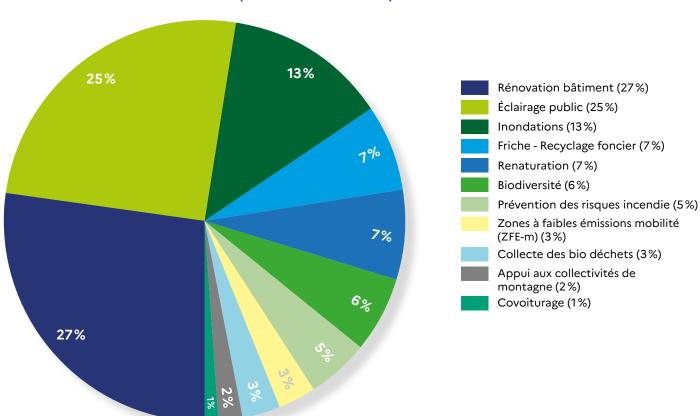


280 M€

Le montant de l'aide demandée



## Répartition des dossiers par mesure





## Provence-Alpes-Côte d'Azur

Prévention des inondations



## Le projet

e projet, destiné à renforcer la protection des populations face aux intempéries, est porté par le syndicat mixte de l'Argens. A la suite des inondations dramatiques de 2010 dans le département du Var, qui avaient fait 27 victimes, il vise à augmenter la capacité du lit de la rivière de la Nartuby à évacuer les crues et limiter les incidences en aval.

Au fil des décennies, le lit de la Nartuby a été très urbanisé et obstrué par de nombreux ouvrages (ponts, réseaux d'assainissement, etc.). L'action 35 du PAPI de l'Argens, qui cible l'aménagement de la Nartuby dans la traversée urbaine de Draguignan et Trans-en-Provence, permettra de redonner à la rivière sa forme naturelle.

L'ambition écologique du projet est donc particulièrement forte ; elle consiste à réduire l'aléa pour les populations, tout en restaurant les fonctionnalités du cours d'eau et la qualité des eaux.

Plus de 200 réunions ont été organisées par le syndicat mixte pour expliquer le projet aux habitants et prendre en compte leurs remarques. Ce travail de terrain, au plus près de chacun, a permis d'avancer efficacement et de se rapprocher progressivement de la réalisation des travaux, qui interviendra d'ici la fin de l'année 2023.



Montant total du projet

16 M€

Montant de la subvention Fonds vert

1,6 M€

Ambition écologique du projet

30 ans

Ce projet permettra de lutter contre des crues d'occurrence 30 ans

152 habitations

Il renforcera la protection de 152 habitations, 244 activités professionnelles, 7 biens publics, 12 hectares d'activités agricoles et 24 kilomètres de réseau routier.



Le programme d'actions de prévention des inondations de l'Argens, essentiel face aux événements qui malheureusement frappent trop souvent notre territoire, arrive à une étape décisive de sa réalisation.

Nous avons programmé plusieurs chantiers importants dans les tous prochains mois. L'intervention du Fonds vert pour financer les travaux de la Nartuby nous permet vraiment d'avancer dans le bon sens, pour protéger nos populations mais aussi pour préserver notre territoire.

C'est un outil très utile à notre disposition ».



**Didier BRÉMOND,** président du syndicat mixte de l'Argens

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Provence- Alpes - Côte d'Azur	04 - Alpes- de-Hautes- Provence	Appui aux collecti- vités de montagne soumises à des risques émergents	Commune de Mézel	Protection contre les chutes de blocs	120 000 €
Provence- Alpes - Côte d'Azur	04 - Alpes- de-Hautes- Provence	Prévention des inondations (PAPI / GEMAPI)	Syndicat Mixte Asse Bléone	Confortement du système d'endiguement de la Bléone, secteur du Grand Justin, à Digne-les-Bains	800 000 €
Provence- Alpes - Côte d'Azur	05 - Hautes Alpes	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Syndicat intercommunal de Guil-Durance d'éclairage public	Rénovation du parc d'éclairage public des 19 communes adhérentes	1122000€
Provence- Alpes - Côte d'Azur	05 - Hautes Alpes	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune des Orres	Requalification des locaux des services techniques communaux	898 906 €
Provence- Alpes - Côte d'Azur	06 - Alpes Maritimes	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Cannes	Développement du photovoltaïque sur des bâtiments publics à but d'autoconsommation collective	144 000 €
Provence- Alpes - Côte d'Azur	13 - Bouches du Rhône	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Lambesc	Amélioration de la performance énergétiques des bâtiments communaux	296 717 €
Provence- Alpes - Côte d'Azur	83 - Var	Prévention des inondations (PAPI / GEMAPI)	Syndicat Mixte de l'Argens	Aménagements hydrauliques de Trans-en- Provence, Fréjus et Taradeau dans le cadre du PAPI	1 600 000 €
Provence- Alpes - Côte d'Azur	83 - Var	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Revest-les-Eaux	Rénovation énergétique de l'école	46 171 €
Provence- Alpes - Côte d'Azur	84 - Vaucluse	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Villars	Rénovation énergétique globale de l'école	133 131 €
Provence- Alpes - Côte d'Azur	84 - Vaucluse	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune d'Oppède	Remplacement des chaudières fioul par des pompes à chaleur air/eau dans les bâtiments communaux (école, salle des fêtes et stade)	149 600 €

